

ANALYSE DU RISQUE DE DEPLACEMENT DE POPULATIONS LIE AU PROJET DE DEVELOPPEMENT MUNICIPAL ET DE RESILIENCE URBAINE. CAS DE LA COMMUNE DE CAP-HAÏTIEN, HAÏTI

Luc Clervil (1), *Pierre Ozer** (2)

(1) Gestion des risques et des catastrophes, University of Liège, Belgium, (2) UR SPHERES, Hugo Observatory, University of Liège, Belgium

Les catastrophes naturelles, les chocs politiques et les projets de développement sont les principales causes de déplacement de populations un peu partout dans le monde comme en Haïti. Au Cap-Haïtien, dans le cadre du projet d'aménagement du littoral vers l'aéroport, l'Etat haïtien a démoli une centaine de maisons et a délocalisé des centaines de personnes. Aussi, cette recherche a été effectuée dans le but d'analyser le risque de déplacement encouru par les personnes affectées par le projet (PAPs) de Développement Municipal et de Résilience Urbain (MDUR) de Cap-Haïtien et les personnes des quartiers vulnérables tels que Fougerole, Fort Saint-Michel, Blue Hills. Cette analyse a permis d'orienter et de proposer des perspectives liées à tout plan d'action de réinstallation y compris celui du projet MDUR. Les résultats de l'analyse de la carte d'occupation du sol présentent des zones de construction concentrées près des cours d'eau (bassin Rhodo) et de la mer, et des terrains vides ou non construits à l'est de Cap-Haïtien. Les analyses des images de Google Earth prises entre 2007 et 2015 montrent que des personnes au niveau du littoral de Cap-Haïtien ont été déplacées. Les enquêtes de terrain relatent que les personnes affectées par le projet MDUR veulent partir car elles sont dans l'immobilité forcée et le déplacement vers des voisins, des amis ou des membres de familles est leur unique forme d'adaptation aux catastrophes naturelles. Les autorités sont conscientes de la nécessité de relocaliser ces personnes et de gérer adéquatement les déchets dans la commune de Cap-Haïtien. Toutefois, les mesures appropriées tardent encore à venir en raison d'une mauvaise gouvernance, de l'inapplication du plan d'aménagement du territoire et des textes de loi y relatifs. Les autorités des communes limitrophes ne sont pas prêtes à collaborer et à coopérer dans le cadre d'une éventuelle relocalisation des personnes des quartiers vulnérables de Cap-Haïtien. Par contre, la perception des habitants de ces communes est à l'extrême opposé de celle des autorités. Les résultats préliminaires ont été présentés à la population concernée et aux autorités afin de mieux appréhender ce travail. C'est plus qu'une nécessité de trouver des zones susceptibles d'accueillir en toute sécurité avec les services de base les personnes affectées par le projet MUDR et celles des autres quartiers inondables.

References

Gracious, G. J. & Ozer, P. 2017. Cap-Haïtien ou comment construire le risque d'inondations en une décennie. *Geo-Eco-Trop*, in press.

Ozer, P., 2014. Catastrophes naturelles et aménagement du territoire: de l'intérêt des images *Google Earth* dans les pays en développement. *Geo-Eco-Trop*, 38: 209-220.

Keywords: Inondation, vulnérabilité, adaptation, déplacement de population, relocalisation, Cap-Haïtien, Haïti

*Email : pozer@uliege.be